

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE – 2027
FILIERE ADMINISTRATIVE – CATEGORIE C

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE
(CDG 77)

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'INDRE
(CDG 36)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA
PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG PC)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE
COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(centre organisateur) (CIG GC)

Co-organisent

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE	CONDITIONS D'INSCRIPTION (2)	DATES DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION (1)
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE	L'examen professionnel est ouvert : aux agents relevant d'un grade situé en échelle C1 ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C. Les candidats à l'examen professionnel doivent justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions, soit le 3 décembre 2026.	<u>Epreuves écrites d'admissibilité :</u> Jeudi 18 mars 2027 <u>Epreuve orale d'admission à partir du :</u> Lundi 14 juin 2027	<u>Inscription en ligne :</u> du mardi 20 octobre 2026 au mercredi 25 novembre 2026 inclus <u>Date limite de validation des formulaires d'inscription sur l'espace sécurisé :</u> Jeudi 3 décembre 2026

(2) A noter : en application de l'article 16 du décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, les candidats peuvent subir un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau annuel d'avancement établi après avis de la commission administrative paritaire.

Le Président,
Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les inscriptions sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : www.concours-territorial.fr

ou au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau - 78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.